

et qu'on devait appliquer en collaboration avec les gouvernements provinciaux. Voilà pourquoi j'ai demandé au ministre cet après-midi si les gouvernements provinciaux l'avaient déjà invité à instituer une aide conjointe au transport qui serait fournie à parts égales et qui servirait à couvrir les frais de transport des séchoirs et d'autres accessoires agricoles pour faire face à cette urgence.

Quatrièmement, on devrait faire immédiatement distribuer des instructions d'urgence sur la manière d'utiliser convenablement ces séchoirs ainsi que des instructions sur le séchage du grain. Cela devrait se faire par l'entremise des services de relations publiques et du ministère de l'Agriculture, à l'échelon provincial comme à l'échelon fédéral, et ces instructions devraient être fournies directement aux cultivateurs afin qu'ils soient plus sûrs qu'ils font sécher ce grain comme il faut et que le grain sera prêt et vendable lorsqu'il se présentera des débouchés.

Cinquièmement, au besoin, nous devrions envisager la déclaration d'un moratoire d'un an sur les prêts échus aux termes de la loi sur les prêts aux améliorations agricoles, la loi sur les crédits accordés aux syndicats de machines agricoles et la loi sur le crédit agricole. Si nous pouvions le faire, face à cette situation urgente, les fermiers sauraient qu'ils peuvent employer une partie de l'argent généralement utilisé pour remplir ces obligations et ils pourraient se grouper en coopératives afin de se procurer l'équipement nécessaire pour ces opérations de séchage et surmonter ainsi cette difficulté.

Je pourrais m'étendre sur le sujet, mais je suis sûr que d'autres députés veulent participer au débat. Toutefois, je signale que la question est très urgente et, après avoir entendu divers députés cet après-midi et les délibérations du comité ce matin, le ministre sera certainement convaincu de l'urgence de la question. Je prie instamment le ministre d'examiner immédiatement les recommandations que j'ai faites et celles que feront d'autres députés, afin de résoudre ce problème extrêmement grave qui se pose présentement dans l'Ouest du pays.

[Français]

M. Corbin: Monsieur le président, ce que j'ai à dire n'est peut-être pas tellement important aux yeux des honorables députés si l'on considère que je ne suis pas un expert en agriculture. Cependant, je crois en toute conscience devoir dire ces choses, parce qu'elles sont importantes, vitales et cruciales pour les gens que je représente de façon particulière à la Chambre des communes. Étant journaliste de profession, je ne suis pas non plus un habitué des débats parlementaires.

A titre de journaliste, je me suis toujours préoccupé de ce qui se passait chez moi dans le domaine de l'agriculture. Voilà pourquoi je dirai, le plus simplement possible, ce que je veux signaler à l'attention du ministre et des honorables députés.

Cependant, si on me le permet, je ferai un commentaire général pour dire que je vois le problème du cultivateur—et à ce stade, je parle au risque de me faire dire que je suis «dans les patates»—de la pomme de terre, dans le contexte de l'activité agricole en général et dans celui de l'économie tant nationale qu'internationale. Si l'on détache un problème agricole quelconque de ce contexte total, on risque de s'engager dans une voie qui peut nous conduire à l'erreur.

• (5.40 p.m.)

Il faut évidemment aborder ce problème avec un esprit critique, positif et ouvert. Il est facile de reprocher au ministre de l'Agriculture (M. Olson), au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux de ne pas s'acquitter de leurs responsabilités en matière agricole, mais je n'ai encore entendu aucun député blâmer les cultivateurs de ne pas s'occuper sérieusement de leurs problèmes, de ne pas veiller à la qualité de leurs produits. Je citerai un cas à ce sujet, même s'il s'agit des cultivateurs de pommes de terre de ma région.

L'autre jour, au cours d'une rencontre amicale, ici, à Ottawa, j'ai revu des gens qui avaient quitté le Nouveau-Brunswick depuis une dizaine d'années. Ils m'ont dit qu'ils tiennent à acheter la pomme de terre du Nouveau-Brunswick. Malheureusement, certains ont acheté des sacs de pommes de terre qui venaient de ma région et ils ont été déçus, car lorsqu'ils les ont ouverts, ils ont constaté que la qualité des pommes de terre était nettement inférieure à celle à laquelle on pourrait normalement s'attendre.

D'autre part, ils m'ont dit que lorsqu'ils achètent—ce n'est pas de l'annonce que je fais pour l'île du Prince-Édouard, mais c'est tout de même un fait—la pomme de terre de l'île du Prince-Édouard, ils sont tout à fait satisfaits de la qualité. Cela démontre, encore une fois, que les cultivateurs ne sont pas toujours soucieux de mettre sur le marché un produit satisfaisant, et je crois que ces choses doivent être dites, même si, en le faisant, on risque de ne pas se faire aimer, sur le plan politique. Moi, je prends mes responsabilités et je crois que l'ensemble des cultivateurs devraient prendre les leurs. En particulier, on devrait surtout ne pas contourner les règlements et mettre sur le marché des produits qui ne sont pas convenables.